

Notice Portails Battants PVC Bréhat – Estérel – Hardelot - Carnac

Notice de pose

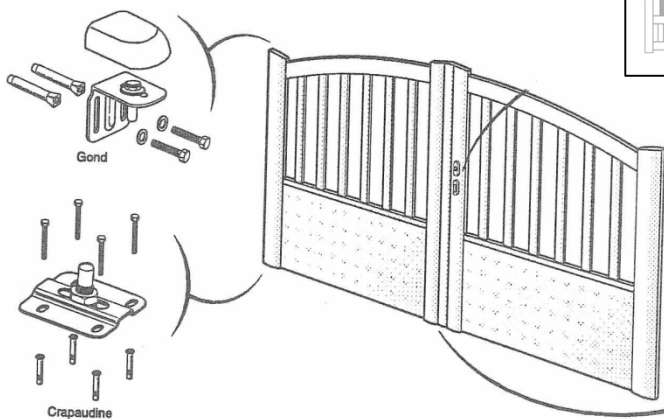
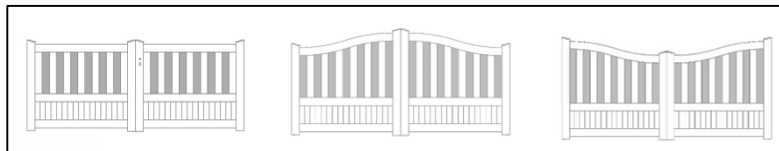


VERSION : PRESTIGE AJOURÉ 16 - DATE : MARS 2016



CONTENU DU COLIS

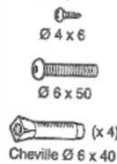
Autres exemples de visuel de portail



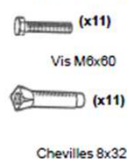
Exemple de visuel de portail

Visserie fournie

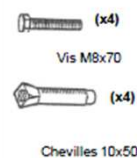
Gâche portillon



Sabot + crapaudine



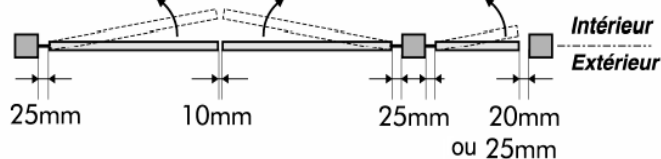
Gonds



CONTROLES PRELIMINAIRES

Réception :

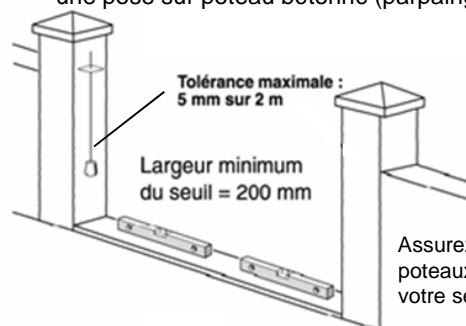
- Vérifier la conformité de votre portail. Assurez-vous que votre portail et/ou votre portillon sont aux bonnes dimensions, en tenant compte des jeux de fonctionnement suivants :
Portail : Largeur piliers = Largeur vantaux + 60 mm
Portillon : Largeur piliers = largeur vantaux + 45 mm



- Vérifier le sens d'ouverture :
Sens poussant = de l'extérieur vers l'intérieur.

Conditions requises pour la pose :

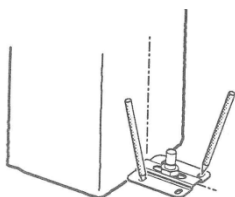
Les accessoires livrés avec votre portail sont prévus pour une pose sur poteau bétonné (parpaing, pierre...)



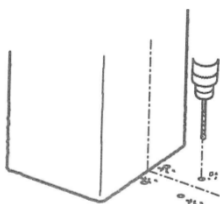
Assurez-vous que vos poteaux soient d'aplomb et votre seuil béton de niveau.

1 – Pose des crapaudines

Repérage des crapaudines – perçage :



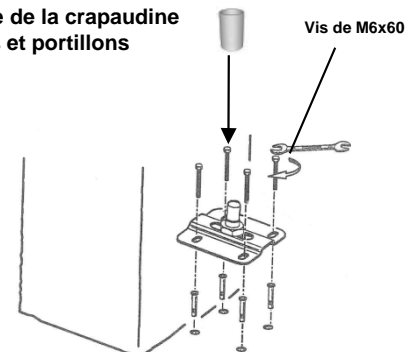
La crapaudine posée au sol (attention au sens !) et alignée par rapport à la largeur du pilier, repérez les perçages à effectuer.



Percez (quatre perçages pour les chevilles).

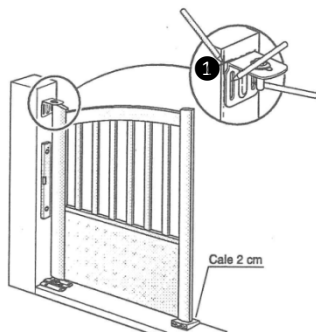
Vissage des crapaudines

Positionner l'entretoise sur l'axe de la crapaudine (portails et portillons PVC).



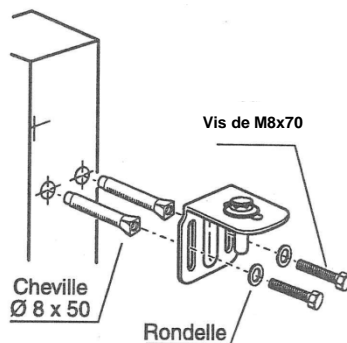
2 – Pose des gonds hauts

Repérage des trous de perçage



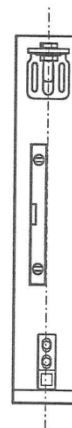
- Placer provisoirement le vantail équipé du gond haut sur la crapaudine.
- Vérifier l'aplomb et le centrage.
- Repérer l'emplacement ① du corps de gond et déposer le vantail.
- Présenter le corps du gond pour repérer ses trous de fixation. Attention au centrage.
- Percer au Ø 13

Fixation



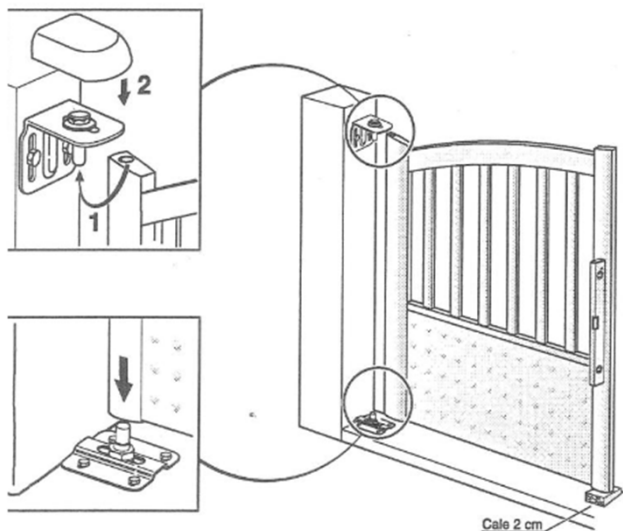
- Dégager les trous de perçage des aspérités et nettoyer la surface d'appui.
- Mettre les chevilles en place.
- Fixer le corps de gond sans le bloquer.

Contrôle



- Avant le blocage définitif du gond, régler l'aplomb.

3 – Mise en place des vantaux



Montage :

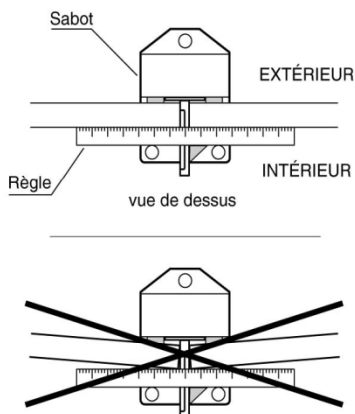
- Poser les vantaux sur les crapaudines
- Positionner les pivots sur les corps de gond.

Réglage des gonds :

- Déplacer la cale pour obtenir un jeu de 2.5 cm entre poteau et vantail au niveau du gond.
- Bloquer les gonds en serrant les 2 vis (clé Allen).
- Poser les caches sur les gonds.

4 – Mise en place du sabot

Positionnement du sabot :

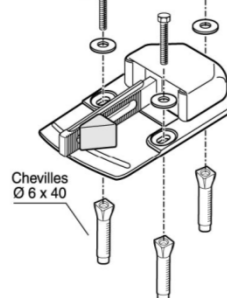


- Se placer côté intérieur et fermer les vantaux avec le sabot.
- Mettre une règle sur le sabot et le positionner de telle manière que la règle et les vantaux soient parfaitement alignés.

Repérage de la position du sabot :

- Tracer au sol les contours du sabot et repérer les trous de fixation.

Vis de M6x60



Fixation du sabot :

- Ouvrir le portail et fixer le sabot.

Conseil pratique :

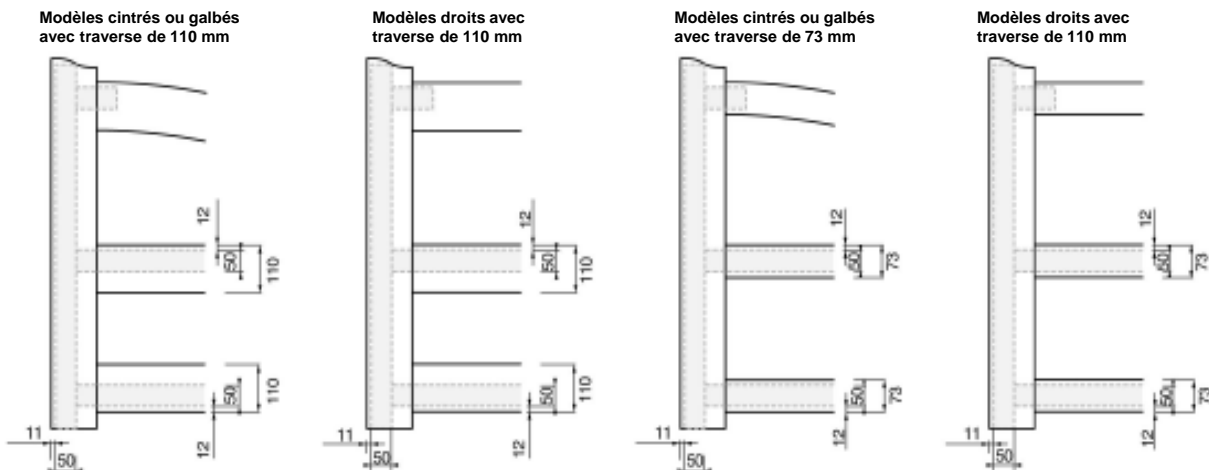
- Faire un avant trou de Ø 6 mm avant le perçage définitif au Ø 10 mm .

5 – Structure aluminium à l'intérieur des portails

En cas d'installation d'une motorisation pour portails à battants, se référer aux schémas et aux côtes ci-dessous pour la localisation de la structure aluminium à l'intérieur du portail (mesure en mm).

ATTENTION :

Si il y a une traverse intermédiaire existante, la motorisation à bras doit TOUJOURS être fixée sur celle-ci



Garantie :

Votre portail est garanti 2 ans (à compter de la date figurant sur la facture)

Il est conçu pour :

Assurer une ouverture et une fermeture normales.

Il est garanti en cas de :

Défaut de fabrication (dans le cadre des articles 1792 et suivants du code civil). Vices cachés dans les conditions citées ci-dessous.

Pour bénéficier de la garantie, votre portail doit :

- Être stocké à l'abri des intempéries et des projections (plâtre, ciment...) dans une pièce sèche et ventilée.
- Être posé dans les règles du DTU et selon nos prescriptions (notice, guide de pose).
- Être utilisé normalement et sans avoir subi de modifications ou autres que celles nécessaires à la pose d'un automatisme recommandé par nos soins.

Les exclusions :

Les défauts apparents doivent être signalés avant la mise en œuvre du produit.

Les détériorations volontaires ou involontaires.

Les désordres consécutifs à un événement extérieur (dégâts des eaux, catastrophes naturelles, etc.).

Le non respect des conditions citées ci-dessus.

Les modifications autres que celles que nous proposons à la vente.

En outre, la garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice.

Mise en œuvre de la garantie :

Munissez-vous de votre facture et contactez le SAV dont vous dépendez. Les coordonnées des SAV sont disponibles sur le site internet Lapeyre :

www.lapeyre.fr

PORTAIL PVC PRESTIGE AJOURÉ AVEC RENFORT ALUMINIUM



Portail de clôture en pvc permettant le passage de
personnes ou de véhicule à ouverture manuelle
battante ou coulissante

Type : Portail PVC n° DOP : 219 02/00

EN 13241-1 2003 + A1 : 2011

15

SBL
3 Rue de la gare – 59159 MARCOING
France

Résistance mécanique et sécurité :
Réussite

www.infodop.fr